



Pacte Mondial  
Réseau France



OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

# ACCÉLÉRATEUR SDG AMBITION

Bilan de l'édition 2023-2024



# Éditorial

par **Nils Pedersen,**

*Délégué Général du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France*

Alors que le monde se rapproche de 2030, les derniers rapports du Secrétaire Général de l'ONU António Guterres alertent sur la faible mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, la crise climatique croissante et l'escalade des conflits internationaux accompagnée de tensions géopolitiques ont gravement entravé les progrès réalisés depuis 2015. La mobilisation du secteur privé est indispensable pour parvenir à l'atteinte des ODD au cours des six prochaines années car les entreprises sont un allié essentiel à l'accélération des discussions sur les besoins de financement privés.

Les ODD sont une boussole commune sur lesquelles les entreprises doivent s'appuyer pour structurer leur démarche RSE. L'approche SDG Ambition, développée par le Pacte mondial des Nations Unies, permet pleinement aux entreprises d'intégrer les ODD au cœur de leurs opérations tout en renforçant l'engagement de leurs gouvernance et parties prenantes, leviers essentiels à l'atteinte collective de l'Agenda 2030.

## Sommaire

<b>Qu'est-ce que l'Accélérateur SDG Ambition ?</b>	<b>3</b>
<b>L'approche SDG Ambition</b>	<b>4</b>
<b>Les « Benchmarks SDG Ambition »</b>	<b>5</b>
<b>Entreprises participantes et bonnes pratiques</b>	<b>6</b>
Actual Groupe	8
Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP)	9
Groupe Partouche	10
HERIGE	11
Once For All	12
STEM GROUPE	13
Tunnel Euralpin Lyon Turin (Telt)	14

*Les données relatives aux entreprises sont communiquées par les entreprises elles-mêmes et n'engagent pas la responsabilité du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France.*

# Qu'est-ce que l'Accélérateur SDG Ambition ?

L'Accélérateur SDG Ambition est une initiative qui vise à encourager et à soutenir les entreprises membres du Pacte mondial des Nations unies à fixer des objectifs d'entreprise ambitieux et à accélérer l'intégration des ODD dans la gestion d'entreprise afin de contribuer à leur durabilité et à celle de la société.

« Le temps presse. Les entreprises doivent prendre des mesures immédiates et multipartites. Notre accélérateur SDG Ambition a été conçu pour inspirer et soutenir ce niveau d'actions évolutives et concrètes (...) »

**Sanda Ojiambo,**  
Sous-secrétaire des Nations Unies  
et Directrice générale du Pacte mondial,  
le 12 octobre 2023

## AVANTAGES DU PROGRAMME



### ■ Améliorer son alignement sur les ODD

Le programme aide les entreprises à aligner leurs stratégies d'affaires sur les ODD, en leur fournissant un cadre pour intégrer le développement durable dans leurs pratiques et objectifs de performance.



### ■ Se préparer aux nouvelles réglementations européennes

L'Accélérateur SDG Ambition guide les entreprises dans la définition et la concrétisation d'objectifs ambitieux qui résonnent avec les exigences de déclaration de nouvelles réglementations (ex: CSRD, devoir de vigilance...). Ce programme aide également les membres à réfléchir à la structuration de leurs processus et à la collecte des données nécessaires pour ce faire.



### ■ Améliorer sa performance économique

Les entreprises qui alignent leurs stratégies sur les ODD sont susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats financiers. Elles identifient de nouvelles opportunités commerciales, réduisent les coûts et améliorent la gestion des risques.



### ■ Améliorer ses capacités d'innovation

En donnant la priorité à l'intégration des ODD, les entreprises peuvent stimuler l'innovation et développer de nouveaux produits, services et modèles d'entreprise qui répondent aux besoins d'un monde en évolution rapide.



### ■ Renforcer sa résilience

Les entreprises qui donnent la priorité au développement durable sont mieux équipées pour résister aux perturbations et s'adapter à l'évolution des conditions du marché.



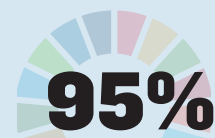
### ■ Accéder à des ressources et de l'expertise

Le programme permet aux entreprises participantes d'accéder à des conseils d'experts, à des possibilités d'apprentissage entre pairs et de mise en réseau avec d'autres entreprises engagées dans des pratiques d'affaires durables.

→ **Plus de 1 600 entreprises du monde entier ont participé à l'Accélérateur SDG Ambition depuis son lancement.**



se disent satisfaits ou extrêmement satisfaits du programme.



indiquent s'être fixé de nouveaux objectifs ambitieux

# Les « Benchmarks » SDG Ambition

Les Benchmarks SDG Ambition<sup>1</sup> sont des exemples du niveau d'engagement que les entreprises devraient atteindre pour répondre à l'Agenda 2030. Ils constituent des références destinées à accompagner les entreprises à se poser des questions clés et réaliser des activités alignées sur les ODD. Chaque année, le Pacte mondial des Nations publie de nouveaux Benchmarks SDG Ambition afin de fournir aux entreprises davantage d'exemples et d'objectifs ambitieux.



**ODD 5** : Équilibre entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de direction ; salaire égal pour travail de valeur égale



**ODD 6** : Impact net positif sur l'eau dans les bassins soumis à un stress hydrique



**ODD 8** : Zéro accident, blessure ou maladie grave ou mortelle liée au travail ; 100 % des employés de l'organisation reçoivent un salaire décent



**ODD 10** : Améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail



**ODD 12** : 100% de matériaux durables renouvelables, recyclables ou réutilisables ; zéro déchet à la décharge et à l'incinération ; zéro rejet de polluants et de produits chimiques dangereux



**ODD 13** : Réduction des émissions basée sur des données scientifiques et alignée sur un objectif de 1,5°C



**ODD 14** : Récupération de 100% des ressources, avec tous les matériaux et produits récupérés et recyclés ou réutilisés à la fin de leur utilisation ; mettre en œuvre des solutions climatiques basées sur le respect des océans



**ODD 15** : Neutralité de la dégradation des sols, y compris zéro déforestation



**ODD 16** : Aucune incidence de corruption



**ODD 17** : 100% d'alignement sur les *CFO Principles on Integrated SDG Investments and Finance*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les benchmarks SDG Ambition en cours de traduction en français par le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France. Les versions originales sont disponibles en libre accès sur le site du Pacte mondial des Nations unies, à l'adresse suivante : <https://unglobalcompact.org/library/5790>

<sup>2</sup> Publiés en septembre 2020, les quatre principes des *CFO Principles on Integrated SDG Investments and Finance* complètent les 10 Principes du Pacte mondial des Nations unies et fournissent des orientations aux entreprises qui s'orientent vers le développement durable et cherchent à mobiliser le financement et les investissements des entreprises pour atteindre les ODD.

# L'approche SDG Ambition

En 2019, le Pacte mondial des Nations unies a introduit l'approche SDG Ambition pour inspirer et guider les entreprises dans la transformation de leurs opérations en vue de réaliser l'Agenda 2030. Le programme encourage les entreprises à fixer des objectifs plus ambitieux, alignés sur leur gouvernance et leur stratégie. **Ces objectifs peuvent être atteints en intégrant les ODD dans la gestion de l'entreprise, ses processus et ses systèmes technologiques.**

L'approche SDG Ambition est organisée en trois axes principaux :

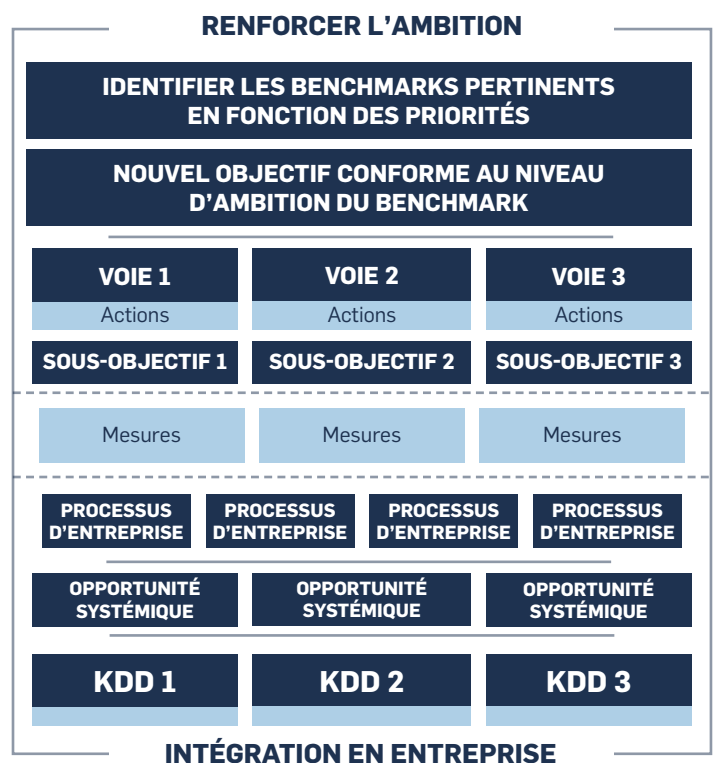
- 1. Ancrer cette ambition dans la stratégie et la gouvernance :** établir les bases de l'ambition en fondant la raison d'être, la gouvernance, la stratégie et les objectifs de l'entreprise sur des objectifs alignés sur les ODD et les Dix principes.
- 2. Approfondir l'intégration des ODD dans les opérations de l'entreprise:** diffuser les pratiques durables dans la conception et la commercialisation des produits et services, dans la gestion financière et celle des collaborateurs, etc.
- 3. Accélérer le reporting et l'engagement des parties prenantes :** accélérer les actions mises en place, notamment le reporting et la communication et renforcer l'engagement des parties prenantes en faveur de la durabilité et les partenariats.

## Les 8 étapes de l'approche SDG Ambition

L'approche en 8 étapes du programme SDG Ambition explique comment intégrer les ODD dans la gestion de l'entreprise. L'opérationnalisation des «benchmarks» SDG Ambition exige la mise en œuvre mesures à travers toute l'entreprise.

Les étapes 1 à 4 aident les entreprises à fixer des objectifs de développement durable plus ambitieux et à hiérarchiser les possibilités d'influer positivement sur les ODD. Les étapes 5 à 8 permettent aux entreprises de comprendre comment intégrer leurs objectifs dans le modèle d'affaires, les processus opérationnels et les systèmes informatiques, rendant ainsi le progrès plus mesurable, ce qui rend la gestion du développement durable plus accessible et plus mesurable.

- 1. Définir des priorités et identifier des benchmarks pertinents** par le biais d'une hiérarchisation fondée sur des principes.
- 2. Fixer des objectifs qui égalent ou dépassent** le niveau d'ambition du benchmark, soit en tant que nouvel objectif, soit en alignant les objectifs existants.
- 3. Identifier les voies à suivre** pour atteindre chaque objectif et définir des actions et des initiatives permettant de progresser.
- 4. Définir des sous-objectifs** pour suivre les progrès et la communication avec les parties prenantes.
- 5. Établir des indicateurs de performance** pour évaluer les progrès et l'impact, ce qui éclairera la prise de décision et déterminera les flux de données nécessaires.
- 6. Déterminer les processus des entreprises** nécessaires pour permettre les flux de données et favoriser l'action.
- 7. Identifier les opportunités systémiques** pour accélérer l'intégration et débloquer une plus grande valeur et un plus grand impact.
- 8. Saisir les opportunités** en prenant les Key Design Decisions (KDDs) pour la mise en œuvre des systèmes d'entreprise.

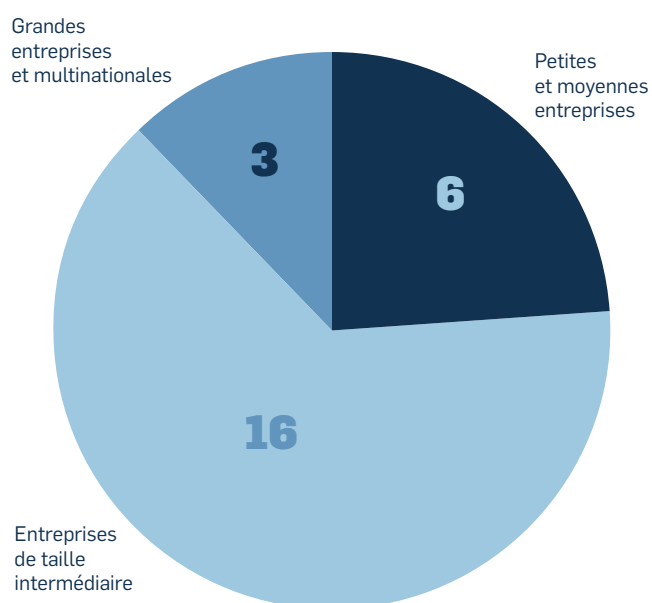


# Entreprises participantes 2023-2024 et bonnes pratiques

La quatrième édition française de l'Accélérateur SDG Ambition s'est déroulée d'octobre 2023 à mai 2024. Le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France souhaite mettre à l'honneur certaines entreprises sur les 26 participantes qui se sont investies dans ce programme et valoriser leurs bonnes pratiques contribuant à l'atteinte des objectifs à horizon 2030<sup>3</sup> :

Actual Groupe, Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP), Axens, CFTR, Groupe Bovis, Groupe Partouche, HERIGE, Imprimerie Georges Paris, Once For All, Schmidt Groupe, STEM GROUPE, Tunnel Euralpin Lyon Turin (Telt)

## Tailles des entreprises participantes



## Secteurs

Association d'entreprises	<b>1</b>
Entreprise publique	<b>1</b>
Assurances	<b>1</b>
Construction et matériaux	<b>1</b>
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	<b>1</b>
Produits chimiques	<b>1</b>
Voyages et loisirs	<b>1</b>
Télécommunications	<b>1</b>
Diversifiés	<b>2</b>
Services financiers	<b>2</b>
Industriels généraux	<b>2</b>
Logiciels et services informatiques	<b>2</b>
Ingénierie industrielle	<b>2</b>
Commerce de détail	<b>2</b>
Transporteurs industriels	<b>3</b>
Services de soutien industriel	<b>3</b>

<sup>3</sup> Les informations de ce document (présentation de l'entreprise, citation et bonnes pratiques) ont été transmises par les entreprises mentionnées.

## Benchmarks choisis par les entreprises participantes :



**ODD 5** : Équilibre entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de direction  
**9%**

---



**ODD 6** : Impact net positif sur l'eau dans les bassins soumis à un stress hydrique  
**14%**

---



**ODD 8** : Zéro accident, blessure ou maladie grave ou mortelle liée au travail  
**14%**

---



**ODD 10** : Améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail  
**9%**

---



**ODD 12** : Zéro déchet à la décharge et à l'incinération ; 100% de matériaux durables renouvelables, recyclables ou réutilisables  
**4,5% et 9%**

---



**ODD 13** : Réduction des émissions basée sur des données scientifiques et alignée sur un objectif de 1,5°C  
**27%**

---



**ODD 15** : Neutralité de la dégradation des sols, y compris zéro déforestation  
**4,5%**

---



**ODD 16** : Aucune incidence de corruption  
**9%**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En tant que 5<sup>e</sup> acteur sur le marché du travail et de l'emploi en France, Actual group facilite le droit à l'emploi pour tous. L'entreprise s'organise autour de quatre métiers : le travail intérimaire, le recrutement, l'accompagnement et la formation.

Sous la direction de Samuel Tual, Actual group a développé une expertise dans l'accompagnement professionnel sur l'ensemble du territoire, à travers des solutions pour l'emploi et le développement des compétences. Le groupe propose également une offre de solutions RH complète pour accompagner les entreprises.



« Actual Group est activement engagé en faveur du développement durable, et décline son engagement autour de 6 axes stratégiques : Emploi responsable, Santé sécurité au travail, Préservation de l'environnement, Éthique des affaires, Ancrage territorial, et Qualité Process. Participer à l'accélérateur SDG Ambition fut donc une évidence pour nous. Ce programme nous a permis de structurer notre démarche, d'échanger avec nos pairs, de bénéficier d'intervenants de qualité pour le partage de bonnes pratiques. Je ne peux qu'inciter les entreprises à s'inscrire dans ce parcours. »

**Stéphanie Dive,**  
Directrice RSE QSSE Group

## BONNE PRATIQUE

Pour atteindre l'objectif ambitieux de garantir la santé, le bien-être et la sécurité des collaborateurs permanents et intérimaires, le système de management responsable d'Actual group repose sur un réseau d'experts en prévention qui interviennent auprès des équipes et au sein des entreprises pour les accompagner dans leur démarche de prévention.

### ■ Prévention auprès des collaborateurs intérimaires :

Le groupe a réalisé une étude approfondie des postes de travail afin d'identifier les risques potentiels et de mettre en place des mesures préventives adéquates. Il a développé des livrets d'accueil et de prévention personnalisés et a élaboré des fiches de postes détaillées. Des séances de sensibilisation pour les intérimaires ont été organisées, et les compétences métiers et sécurité ont été évaluées. Actual groupe a fourni aux intérimaires des équipements de protection individuelle (EPI) et a évalué régulièrement leur mission en mettant l'accent sur la sécurité. Des visites Santé, Sécurité, Environnement régulières ont été effectuées, et des webinaires et sessions d'information sur des sujets tels que les gestes et postures, l'addiction à l'alcool et aux drogues, ainsi que le respect des consignes de sécurité ont été organisés. En cas d'accident du travail, une analyse détaillée a été effectuée pour en comprendre les causes et mettre en place des mesures préventives afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. De plus, des rencontres régulières avec l'entreprise utilisatrice ont été organisées pour effectuer un bilan sécurité, échanger sur les bonnes pratiques et envisager d'éventuelles améliorations.

### ■ Prévention auprès des collaborateurs permanents :

Le groupe a évalué les risques inhérents aux postes de travail pour garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Il a formé ses équipes aux risques et aux consignes de sécurité à mettre en place. Les équipements et locaux ont été conformes aux normes de sécurité appropriées et des inspections régulières ont été réalisées. De plus, Actual groupe a mené des campagnes de sensibilisation visant à créer un environnement de travail plus sûr et plus sain, tout en assurant le bien-être de ses collaborateurs.

## AUTORITÉ DE RÉGULATION PROFESSIONNELLE DE LA PUBLICITÉ (ARPP)



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1935, l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) est l'organisme de régulation professionnelle de la publicité en France. Il allie création des règles d'éthique, leur application et le contrôle de l'application. L'ARPP a pour mission statutaire d'agir en faveur d'une publicité loyale, véridique, saine et responsable dans l'intérêt des professionnels, des consommateurs, du public en général, et pour raison d'être de concilier la protection du consommateur-citoyen et la liberté d'entreprendre, de création. La régulation professionnelle de la publicité est fondée sur la responsabilisation de la profession, qui a mis en place son autorégulation au sein de l'ARPP.

« Dans la continuité de son engagement aux côtés du Pacte mondial des Nations Unies depuis octobre 2022, mais aussi de sa labellisation AFNOR « Engagé RSE » (juillet 2023), l'ARPP a souhaité poursuivre ses efforts en faveur de sa contribution aux Objectifs de développement durable en participant à l'Accélérateur SDG Ambition. Les travaux menés en interne grâce à ce programme nous ont permis de renforcer nos pratiques en matière d'anticorruption (ODD n°16) et de répondre ainsi aux attentes de nos parties prenantes à la lumière de notre matrice de double matérialité. »

Stéphane Martin,  
Directeur Général, Ambassadeur SDG Ambition



### BONNE PRATIQUE

La section suivante examine les bonnes pratiques de l'ARPP dans **la lutte contre le greenwashing ou écoblanchiment dans les communications publicitaires.**

#### LES MISSIONS AVANT DIFFUSION : LES AVIS ET LES CONSEILS

L'ARPP traite en moyenne 210 dossiers par jour ouvré pour fournir des conseils et des avis sur les projets publicitaires de ses adhérents. Ces conseils, confidentiels, visent à garantir la conformité des publicités avec les règles de droit et les normes déontologiques. En 2023, l'ARPP a rendu 25 932 conseils, dont 22 015 ont nécessité des modifications, et 3 772 étaient liés à la Recommandation « Développement durable ». En ce qui concerne les publicités télévisées et les services de médias audiovisuels à la demande, toute publicité doit être préalablement visionnée par l'ARPP.

Sur un total de 26 621 avis rendus en 2023, 4 366 ont fait l'objet de demandes de modifications dont 304 au regard de la Recommandation « Développement durable » de l'ARPP.

#### LES MISSIONS APRÈS DIFFUSION

##### ■ Auto-saisines

L'ARPP peut s'autosaisir d'un manquement constaté dès la diffusion d'une publicité et intervenir directement auprès des professionnels à l'origine du message. En 2023, l'ARPP a réalisé 230 interventions après diffusion dont 143 sur le fondement de la Recommandation « Développement durable ».

##### ■ Bilans déontologiques de l'application des Recommandations de l'ARPP

L'ARPP prend l'initiative, ou répond à une demande le plus fréquemment signifiée dans une Charte d'engagements. Elle effectue, sur un thème donné, pour une période et des médias sélectionnés, une analyse systématique des publicités diffusées. Elle en publie les résultats.

##### ■ Observatoires

Pour vérifier la bonne application des règles déontologiques après diffusion, des Observatoires sont également créés. Un Observatoire des publicités identifiées dans le champ RSE a vu le jour en 2023.

# GROUPE PARTOUCHE



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Groupe Partouche, entreprise familiale, est un opérateur de loisirs et divertissements, leader sur son marché des jeux d'argent et de hasard. Présent en France, en Belgique, en Suisse et Tunisie, il exploite notamment des casinos, des restaurants et des hôtels. Son activité principale, liée aux jeux à 80 %, s'adresse exclusivement aux particuliers. L'offre aux entreprises concerne les activités de séminaires. Les 4 000 collaborateurs de Groupe Partouche sont essentiellement au contact direct de la clientèle.

« L'Accélérateur SDG Ambition, organisé par le Pacte mondial des Nations Unies, nous a permis de renforcer l'intégration des Objectifs de Développement Durable à notre feuille de route. Grâce à ce programme, les participants du Groupe ont pu échanger avec leurs pairs issus de divers secteurs et découvrir des méthodes, des approches et initiatives inspirantes mises en œuvre par d'autres entreprises qui leur ont permis de faire progresser l'engagement de Groupe Partouche pour un développement durable. »

Caroline Payet, Directrice Développement Durable

## BONNE PRATIQUE

Les jeux d'argent et de hasard ne sont pas un produit de consommation ordinaire car ils peuvent entraîner une forme de dépendance. Dès lors, protéger les joueurs en mettant en place une prévention du jeu excessif efficace est un devoir du Groupe, qui va au-delà de sa seule obligation. C'est la raison pour laquelle il a développé un système permettant à ses clients de s'éloigner le plus possible du risque d'addiction. Le dispositif présente la caractéristique de reposer en grande partie sur le contact humain avec ses clients, car Groupe Partouche est convaincu que le contact physique avec ses clients est son meilleur atout.

- **Une formation continue pour tous les personnels**, avec des modules de formation renouvelables tous les 2 ans qui leur permet d'identifier les clients potentiellement en situation de difficulté ;
- **Des mesures de limitation d'accès**, avec ou sans droit de visite, personnalisables afin de répondre aux problématiques des clients ;
- **Un logiciel** permettant un meilleur suivi des clients en difficulté, et optimisant leur accompagnement dans le temps ;
- **La désignation de référents jeu responsable** dans toutes les entreprises ;
- **Une communication client** par le biais d'affiches, de flyers, de supports numériques, accessibles alors que le client fait action de jeu ;
- **Un site internet complet** permettant de consulter les documentations éditées par le groupe Partouche, mais aussi de prendre directement un rendez-vous avec nos référents ;
- **Des partenariats avec les Centres de Soins**, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie dans le cadre d'un travail de complémentarité.

L'addition des techniques permet de donner au dispositif sa cohérence d'ensemble, et son efficacité, sans cesse évaluée en interne. Groupe Partouche ayant sur ce sujet mis en place en plan d'amélioration continue.



# HERIGE



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1907 à l'Herbergement en Vendée, HERIGE est un acteur de référence dans le secteur du bâtiment à travers ses activités industrielles de Menuiserie et de Béton et son activité de Négoce de matériaux. Implanté dans les régions du Grand Ouest de la France et en outre-mer, le Groupe familial compte plus de 2 800 collaborateurs.



*« L'engagement en faveur de la préservation des ressources est un impératif, tout autant que celui de limiter nos impacts sur le climat. S'inscrire dans une logique d'économie circulaire nous donne l'opportunité de développer de nouvelles activités. Cela nous permet également de consolider nos filières industrielles à travers de nouveaux modèles.*

*Notre participation à l'accélérateur SDG Ambition nous a permis de renforcer notre expertise et de consolider notre démarche à travers son processus d'accompagnement très pratique et complet. Ce programme nous a également permis d'identifier de nouvelles pistes à travers nos échanges avec les autres entreprises engagées. »*

**Caroline Lutinière,**  
Directrice RSE & Communication Groupe, HERIGE

## BONNE PRATIQUE

Partant du constat que le secteur du bâtiment est l'un des plus gros producteurs de déchets, constitués de matériaux de construction, tels que le béton, le bois, les métaux, les plastiques et les emballages, HERIGE a mis en œuvre de grandes dynamiques dans ses différentes entités autour de l'optimisation des ressources.

## ATLANTEM

La branche Menuiserie du groupe, a développé en 2015 une gamme éco-conçue et brevetée de fenêtres hybrides, AM-X, basée sur l'association intelligente des atouts spécifiques de chaque matériau (aluminium, PVC et bois) dont la combinaison permet de conjuguer les performances techniques et esthétiques. Elle a également renforcé le taux de Matière Première Recyclée (MPR) dans ses produits :

- Gamme AM-X : 25 % du poids total des profilés PVC en MPR.
- Gamme PVC : 10 % du poids total des profilés PVC en MPR.

## EDYCEM

La branche Béton du groupe, développe des solutions de revalorisation de matériaux à travers sa nouvelle démarche d'économie circulaire appelée « Circuit + by EDYCEM ». Favorisant le circuit court, cette démarche se déploie sur les trois activités de fabrication de Béton Prêt à l'Emploi, de Béton Préfabriqué Industriel et sur la plateforme de recyclage de l'enseigne, basée à Mérignac. Elle s'articule autour de :

- Services avec l'accueil, le tri et la valorisation de déblais de déconstruction et d'excavation, et des retours bétons sur sa plateforme de Mérignac,
- Produits en proposant aujourd'hui des Bétons Prêts à l'Emploi et des produits bétons composés à partir de granulats récupérés ou recyclés sans surcoût. L'ensemble de la gamme de blocs classique d'EDYCEM intègre désormais 10 % de granulats récupérés. Baptisée « REponse® » cette gamme constitue une réponse aux enjeux de réemploi, de revalorisation et de réduction d'empreinte carbone dans le cadre de la RE 2020.

# ONCE FOR ALL



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Acteur européen de la gestion des risques et de la conformité, Once For All facilite et fiabilise les relations entre les acteurs de la construction avec ses solutions d'évaluation des tiers, de digitalisation des processus chantiers et sa plateforme de collaboration. Once For All accompagne notamment les entreprises dans leurs démarches ESG avec un questionnaire de préqualification incluant un indice carbone permettant de déterminer la maturité RSE de ses fournisseurs. Engagé dans une démarche de co-construction avec ses clients, le Groupe a été médaillé d'or dans la catégorie « Prestataire Innovants » lors de la Nuit de la RSE 2023.

« En six mois, le programme SDG Ambition aura permis à Once For All de structurer sa démarche de décarbonation, d'échanger avec des acteurs de différents secteurs d'activité et de partager des bonnes pratiques. C'était l'occasion de présenter notre feuille de route en lien avec ce Programme, l'ODD sélectionné (ODD 13) et le référentiel choisi « Réduction des émissions fondée sur des données scientifiques et conforme à la trajectoire 1,5°C ». Par ailleurs, nous remercions l'équipe du Pacte Mondial pour son appui et sa disponibilité pendant ces six mois. »

Saena Guillon,  
Directrice du Développement et RSE



## BONNE PRATIQUE

En mars 2024, Once For All a entrepris la relocalisation des serveurs de sa plateforme produits (data center Azure) depuis la Grande-Bretagne vers la France comme levier de décarbonation. Ainsi d'ici la fin d'année, la majorité des données du groupe seront hébergées en France.

### Quels avantages ?

- **Contractuels** : des données hébergées en France et au sein de l'Union Européenne ;
- **Environnementaux** : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le passage récent d'une analyse monétaire à une analyse physique pour le calcul de l'impact carbone du cloud, permettra de connaître précisément le bénéfice environnemental de ce changement.
- **Clients** : renforce la confiance des clients et permet de satisfaire des attentes relatives à ce sujet dans certains appels d'offres.

Dans le monde, les data centers sont responsables de 15% des émissions de GES du secteur du numérique (14% à l'utilisation et 1% à la fabrication). Ces infrastructures, gourmandes en énergie, affichent une empreinte carbone liée de près au mix énergétique du pays d'hébergement. Par exemple, en France, le mix énergétique est à 98% décarboné, cette empreinte est alors réduite. De plus, la température moyenne du pays joue également un rôle dans la gestion de la climatisation et du refroidissement des data centers.

Outre ces critères, d'autres facteurs doivent être également pris en compte lors de la localisation des serveurs : la dimension technologique (la disponibilité des services proposés par les fournisseurs cloud peut varier d'une région à l'autre) et les considérations politiques (souveraineté de la donnée).

Toutefois il est essentiel de considérer le coût humain et financier d'un tel projet de relocalisation. En effet, le premier projet de relocalisation avait à lui seul mobilisé durant plus d'un an et demi jusqu'à 20 collaborateurs.

# STEM GROUPE



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La STEM, Société de Travaux d'Entretien et de Manutention, aujourd'hui STEM GROUPE, a été fondée en 1956. Elle compte aujourd'hui 16 filiales et 22 agences et rassemble environ 5300 collaborateurs. Elle opère en France, principalement dans le domaine de la propreté mais également dans le gardiennage et la sécurité, la maintenance des réseaux eau/air, les espaces verts et la restauration collective, dans les secteurs publics et privés, auprès de tout type d'entreprises. Ses principales valeurs : Engagement, Confiance, Respect, sont essentielles dans ce métier de service aux personnes, aux entreprises et aux institutions, pour être toujours plus vertueux.

*« Le monde de la propreté doit être attendu comme partenaire privilégié en matière de développement durable. Nous avons la possibilité de rassembler un nombre considérable de collaborateurs autour de bonnes pratiques environnementales et de porter les messages. Nous avons la possibilité d'individualiser nos actions et les agents ont à cœur de montrer qu'ils agissent dans le sens du mieux être durable. Ils ont la volonté de montrer tout leur engagement, ils sont de formidables ambassadeurs.*

*La participation de STEM GROUPE avait ce postulat, avec la curiosité d'aller chercher des pratiques novatrices en faveur du zéro déchet à la décharge comme à l'incinération, et les faire porter in fine par nos ambassadeurs terrain. »*



**Corinne Pognart,**  
Secrétaire Générale du groupe Stem

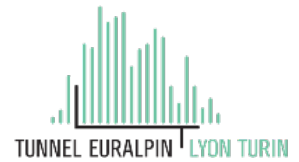
## BONNE PRATIQUE

Les représentants de STEM GROUPE à l'Accélérateur SDG Ambition ont eu pour cahier des charges de faire converger la volonté du Groupe d'aller vers le zéro déchet à la décharge et à l'incinération mais aussi, de faire porter ce message par ses collaborateurs auprès de ses clients, jusqu'à atteindre les foyers de leur propre personnel. La visée opérationnelle et les informations recueillies lors des échanges leur ont permis d'agir immédiatement.

En quelques chiffres et quelques actions :

- **10 000 heures de formation** sur le thème du tri sélectif et de l'objectif zéro déchet ;
- **Six interventions spécifiques** chez ses clients ;
- **Mise en conception d'un Guide illustré et dématérialisé** « Recyclage : Les Agents de propreté vous en parlent » ; consultable par puce NFC sur site client et sur le site internet de STEM GROUPE. Il est à destination de ses collaborateurs comme de ses clients, mais surtout de leur personnel ;
- **Réalisation d'une formation de formateur tri sélectif et objectif zéro déchet** à destination des Agents de propreté ;
- **Deux newsletters annuelles**, illustrées et dématérialisées, marquées développement durable à 80% ;
- **Obligation pour chacune des sociétés du Groupe d'adopter un comportement exemplaire**, dont l'engagement sera rendu consultable dès le second semestre 2024.

# TUNNEL EURALPIN LYON TURIN (TELT)



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

TELT est le promoteur public binational en charge de la réalisation et de l'exploitation de la section transfrontalière de la ligne ferroviaire mixte entre Lyon et Turin. TELT est une société de droit français détenue à 50% par l'Etat français (par le biais du Ministère de la Transition écologique) et à 50 % par l'État italien (par le biais du Gruppo Ferrovie dello Stato Italiane).

« La participation de l'équipe développement durable de TELT au programme SDG Ambition en proposant des outils efficaces pour encadrer et planifier les actions dans le cadre de nos missions pour le développement durable, nous a permis de renforcer notre expertise dans le domaine des ODD.

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif « zéro morts et accidents graves » sur nos chantiers, le benchmark, le partage de bonnes pratiques avec les autres entreprises, la méthodologie de planification et les suggestions des différents intervenants au programme représentent un patrimoine de connaissance sans égal pour mettre en place de manière concrète notre programme sur la sécurité au travail. »

**Manuela Rocca,**

Directrice Générale Adjointe avec délégation au développement durable,  
à l'environnement et à la sécurité au travail



## BONNE PRATIQUE

TELT est le Promoteur public de l'un des ouvrages en souterrain les plus complexes au monde et a un objectif ambitieux : construire le plus long tunnel d'Europe, en allant au-delà des normes réglementaires et en faire un modèle de la conception à la construction de l'ouvrage.

Cette recherche de l'excellence est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de protéger la sécurité et la santé au travail, des valeurs qui doivent être préservées avec le plus grand soin. La ligne Lyon-Turin impliquera des milliers d'ouvriers, de techniciens et d'administrateurs. TELT est au travail pour promouvoir la culture de la sécurité à travers la technologie et des contenus approfondis. De plus, au fil du temps, elle a développé une stratégie bien établie pour s'adapter constamment aux nouveaux défis :

- application des règles communes en matière de sécurité pour la France et l'Italie en plus des exigences des réglementations nationales ;
- diffusion de la culture de la sécurité en impliquant toutes les parties prenantes ;
- formation spécifique des employés ;
- suivi des indicateurs de résultats ;
- conventions, projets de recherche, publications pour accroître les échanges et les connaissances.

Bien que le degré de responsabilité du maître d'ouvrage soit déjà important en raison des deux réglementations, TELT a décidé de relever ses normes et de viser « l'objectif zéro » comme déclaré dans le cadre du programme SDG Ambition, c'est-à-dire de réduire davantage le taux d'accidents qui affecte encore le secteur de l'excavation en souterrain et d'améliorer sensiblement la qualité de l'environnement de travail sur les chantiers et dans l'entreprise. Ce projet ambitieux a été baptisé Mission « S » et a été inséré dans les contrats du tunnel de base avec des pénalités pour les entreprises qui ne respectent pas les critères et appliqué à tous les chantiers et aux sites de travail de TELT.

## À propos du Pacte mondial des Nations Unies

Initiative spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier pour qu'elles alignent leurs opérations et leurs stratégies sur Dix principes universels dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Lancé en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies a pour mission de guider et de soutenir la communauté mondiale du secteur privé dans la promotion des objectifs et des valeurs des Nations Unies grâce à des pratiques d'entreprise responsables. Bénéficiant du soutien des 193 États membres de l'ONU, le Pacte mondial des Nations Unies est l'acteur de référence pour l'action et le leadership au sein d'un mouvement mondial croissant en faveur de la durabilité des entreprises, via un respect de plus en plus clair des Dix principes.

Le Pacte mondial des Nations Unies est renforcé par la résolution "Vers des partenariats mondiaux", amenée à être renouvelée tous les deux ans par l'Assemblée générale des Nations Unies.

[www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)

## À propos du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France

Relais local officiel du Pacte mondial des Nations Unies, le réseau français a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des 17 ODD par le monde économique français. Il rassemble plus de 1 900 entreprises et 100 organisations à but non lucratif autour d'enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale et au développement durable. Au quotidien, le réseau s'attache à être un lieu d'échanges sur l'ensemble des questions de RSE et à associer les principes du Pacte mondial à la stratégie, aux ambitions, à la culture, à la raison d'être et aux activités quotidiennes de l'ensemble de ses adhérents, quelle que soit leur taille ou leur maturité.

Le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France est une association de loi 1901 qui agit dans le cadre des Quality Standards (QS) et du mémorandum d'entente (Memorandum of Understanding, MoU) avec le Pacte mondial des Nations Unies.

[www.pactemondial.org](http://www.pactemondial.org)

Conception par **Cécile Demeude**, Chargée de mission inclusion et ODD et **Dina Kartit**, Chargée de Communication éditoriale.

# LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

---

## DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

## ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin